

SAGE MARQUE DEULE

Etat et objectifs des eaux de surface

Rappel des objectifs de la DCE

Atteindre les objectifs de la DCE

Obligations de résultats

- Non dégradation
- Bon état des eaux en 2015
- Lutte contre les pollutions par les toxiques
- Respect des objectifs des zones protégées

Possibilité de *report de délai* ou d'*objectifs moins stricts*

- Faisabilité technique (calendrier et nature des travaux)
- Coûts disproportionnés (coûts/dommages évités)
- Caractéristiques physiques des milieux (temps de transfert)

Des possibilités de dérogations...

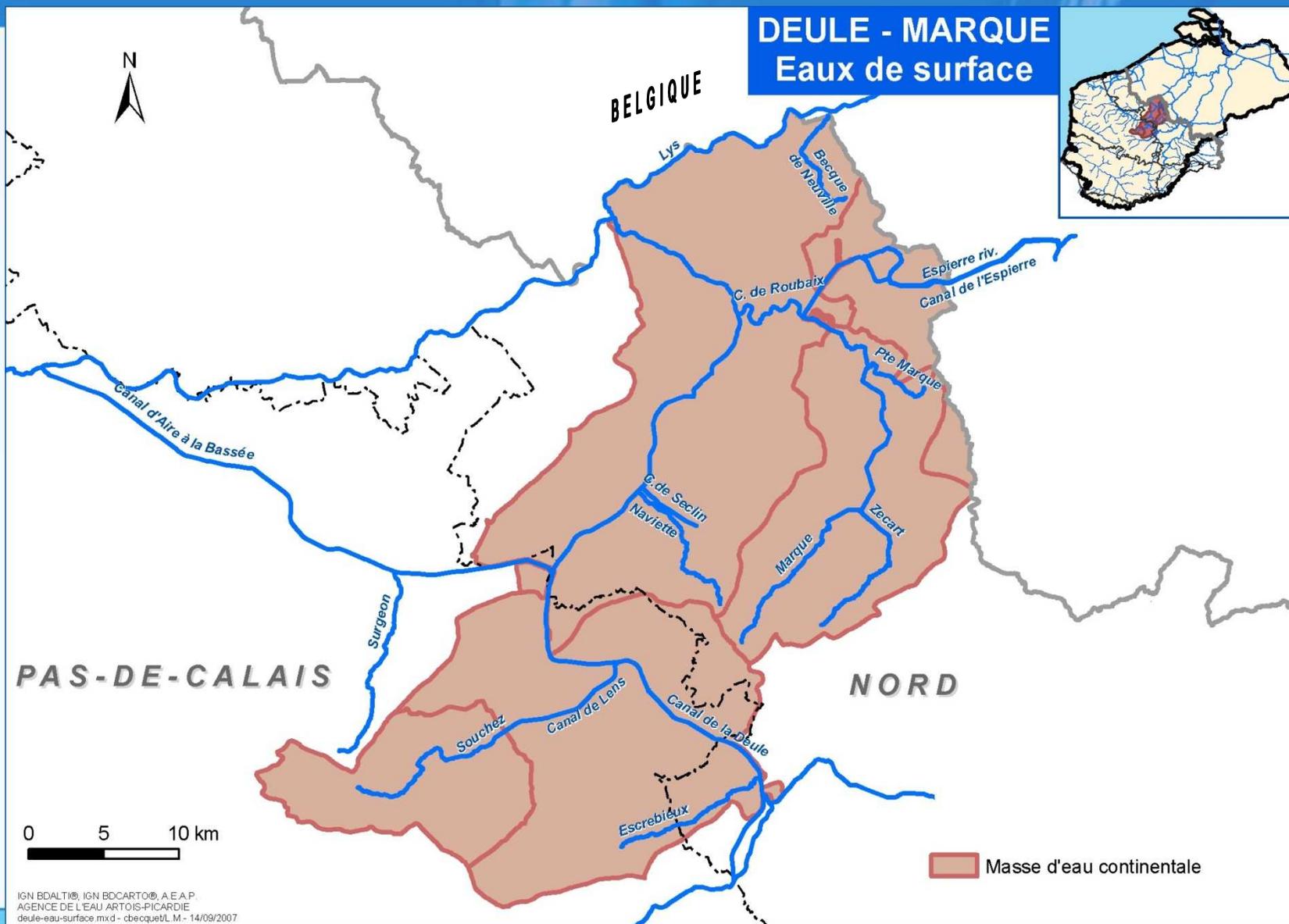
...Mais un encadrement strict

- L'utilisation de **reports de délai** n'est possible que si :
 - il n'y a pas de solution technique dans les délais impartis,
 - et/ou les coûts d'atteinte du bon état sont disproportionnés,
 - et/ou le délai de réponse (inertie) du milieu ne le permet pas.

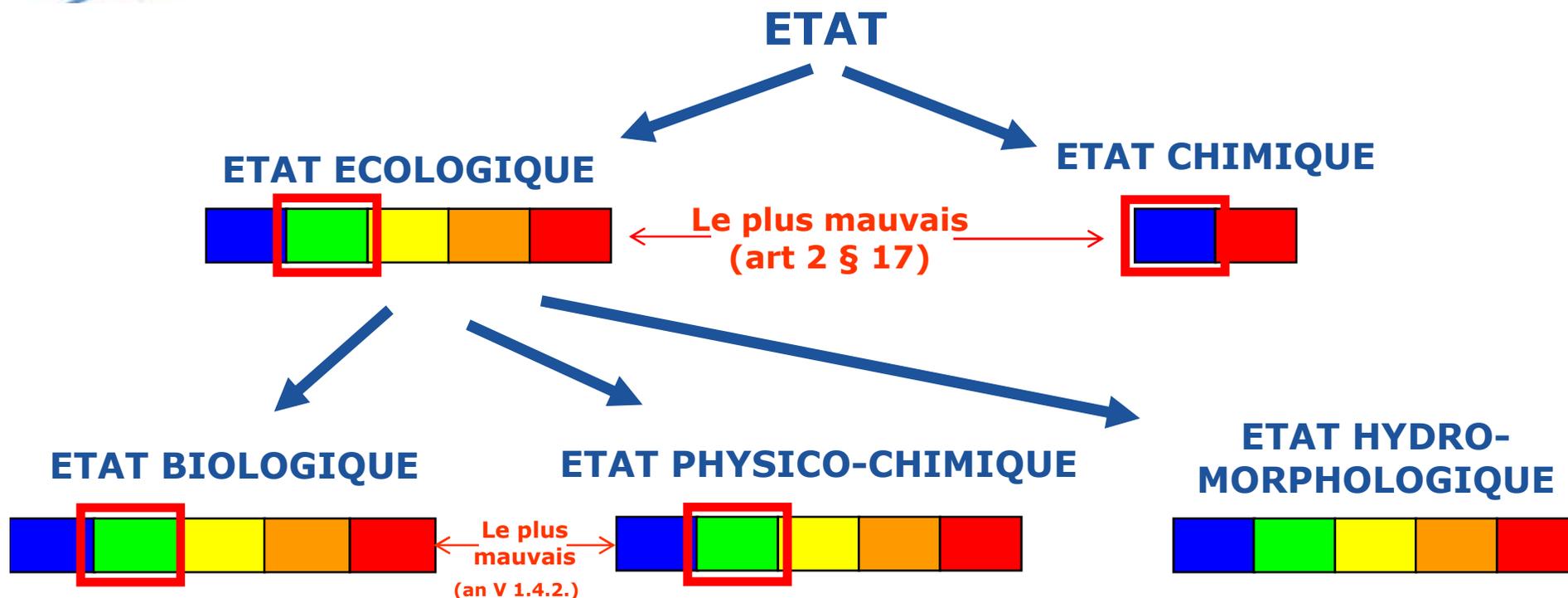
→ Dans le SDAGE actuel : reports 2021 et 2027
- Pour tout **objectif moins strict**, nécessité de préciser :
 - les raisons économiques de ce choix,
 - les paramètres concernés par cette « dérogation »,
 - les nouveaux seuils adaptés que l'on propose pour ces paramètres.

→ Dans le SDAGE actuel : non utilisé car non recommandé pour le 1^{er} cycle par la Commission Européenne

Les 5 Masses d'eau de surface sur la SAGE Deûle Marque



L'état d'une masse d'eau de surface



SAGE MARQUE -DEULE OBJECTIFS D'ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

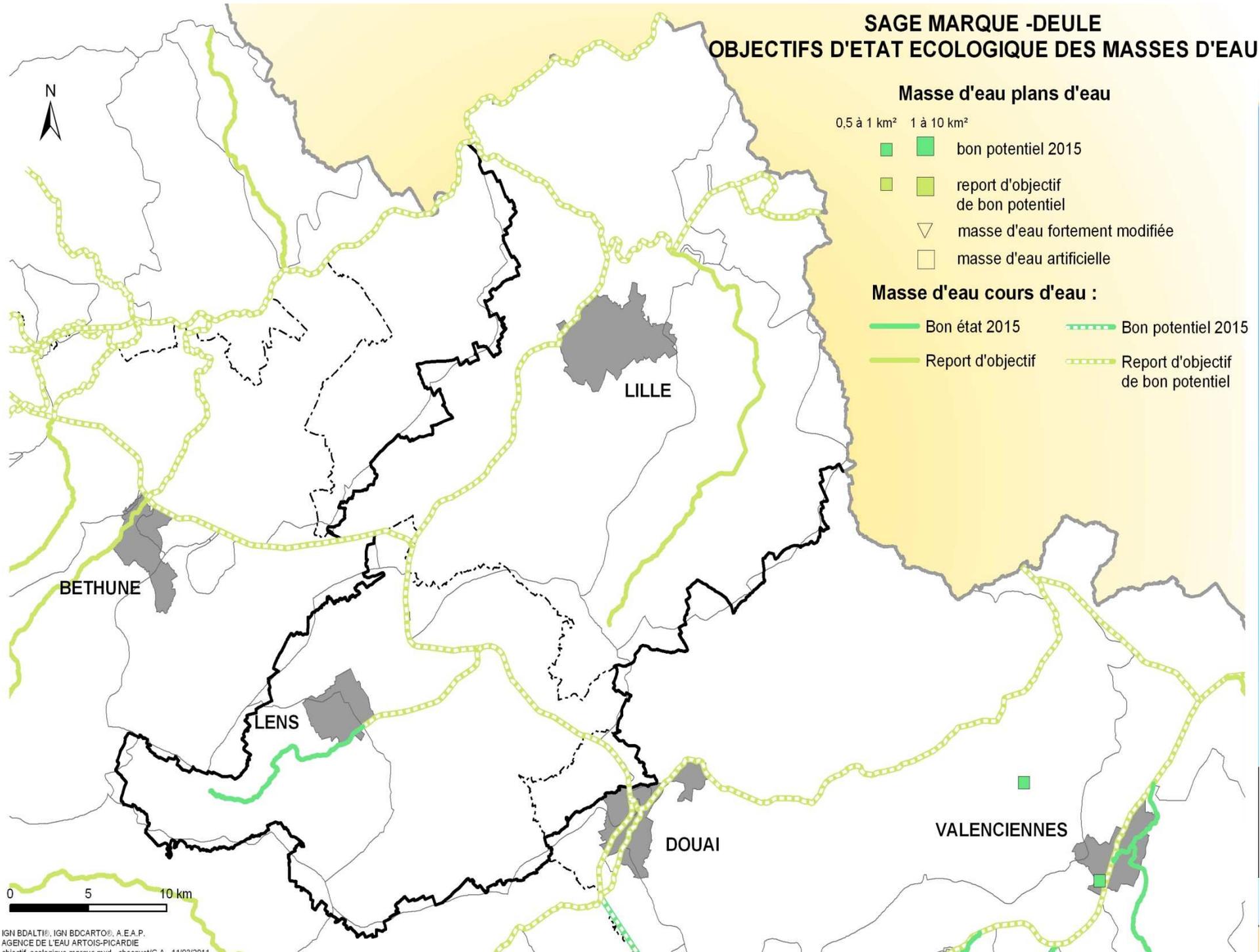
Masse d'eau plans d'eau

0,5 à 1 km² 1 à 10 km²

- bon potentiel 2015
- report d'objectif de bon potentiel
- ▽ masse d'eau fortement modifiée
- masse d'eau artificielle

Masse d'eau cours d'eau :

- Bon état 2015
- Report d'objectif
- - - Bon potentiel 2015
- - - Report d'objectif de bon potentiel



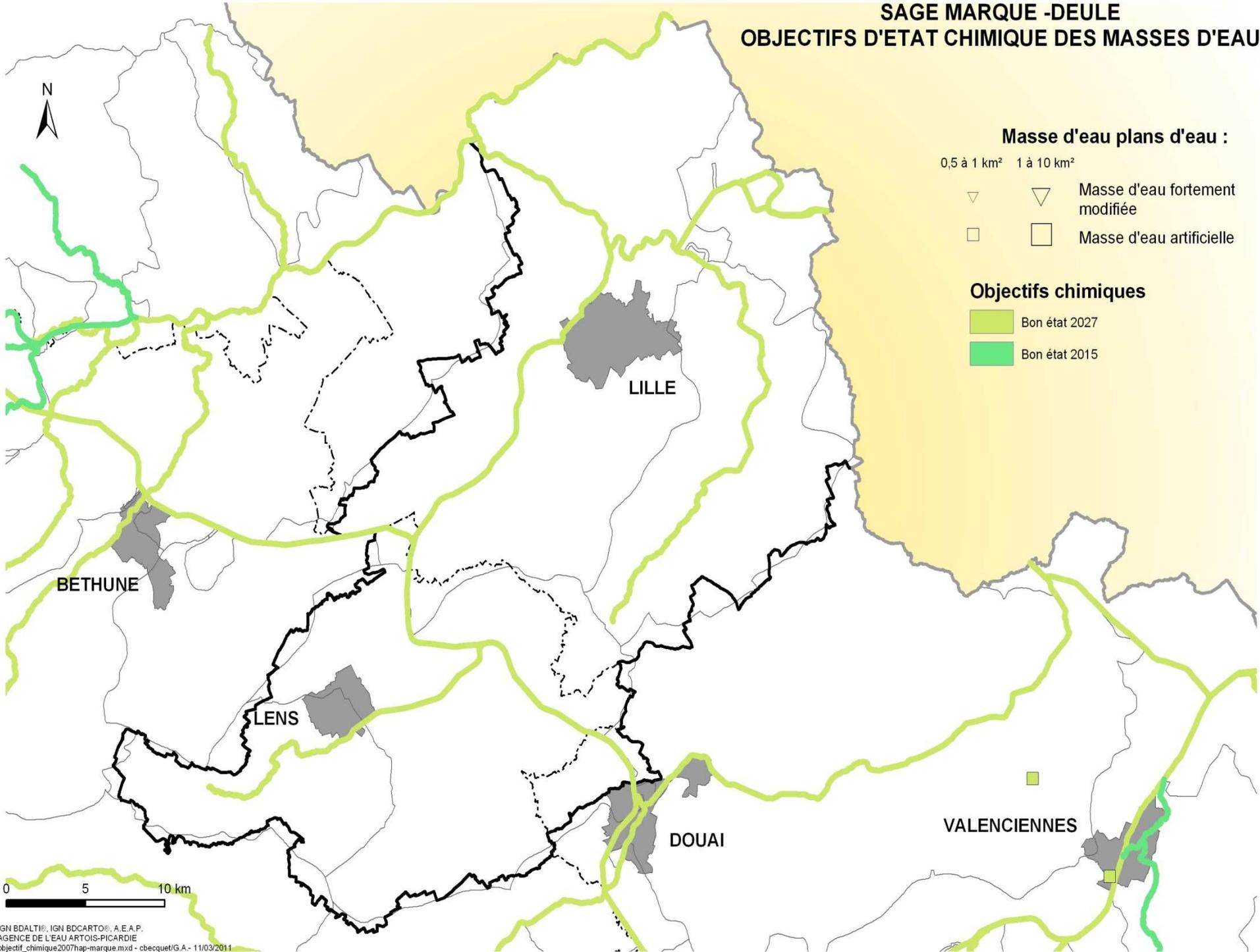
Les motifs de dérogations

Code Masse d'eau	Masse d'eau	Objectif d'état écologique	Raisons	Précisions
FRAR17	Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire	Bon potentiel 2027	Technique	Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique
			Economique	Coûts disproportionnés
FRAR32	Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys	Bon potentiel 2027	Technique	Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique
			Conditions naturelles	Masse d'eau située à l'aval d'une masse d'eau en dérogation
			Economique	Coûts disproportionnés
FRAR34	Marque	Bon état 2027	Technique	Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique
			Economique	Coûts disproportionnés
FRAR64	Canal de Roubaix	Bon potentiel 2027	Technique	Durée importante de réalisation des mesures sur la pollution diffuse domestique

FRAR 58 : La Souchez : bon état 2015

SAGE MARQUE -DEULE

OBJECTIFS D'ETAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU



IGN BDALTI®, IGN BDCARTO®, A.E.A.P.
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
objectif_chimique2007hap-marque.mxd - cbecquet/G.A. - 11/03/2011

Code Masse d'eau	Masse d'eau	Objectif d'état chimique	Paramètres déclassant	Raison	Précisions
AR17	Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire	Bon état 2027	HAP et Nonylphénols Isoproturion Pb, Hg	Technique	la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses
AR32	Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys	Bon état 2027	HAP, Nonylphénols, Pb et Cd, Tributyletain	Technique	la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses
AR34	Marque	Bon état 2027	HAP, Nonylphénols	Technique	la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses
AR58	Souchez	Bon état 2027	HAP, isoproturon	Technique	la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses
AR64	Canal de Roubaix	Bon état 2027	Nonylphénols, HAP	Technique	la pollution constatée est issue de nombreuses sources diffuses

Evaluation de l'état actuel (2010-2011) des masses d'eau

Territoire DEULE - MARQUE

Pour les eaux de surface :

- **Etat écologique :**

- Biologie : état moyen et médiocre
- Physico-chimie :
 - Matières organiques : déclassant sur la Marque et la Deûle. Origine majoritaire : déversement des systèmes d'assainissement
 - Nutriments : déclassant partout (sauf la Souchez). Origine : stations d'épuration
- Hydro morphologie : recalibrages, rectifications, protections de berges avec la présence de nombreux canaux

- **Etat chimique :**

- déclassement par les HAP, comme sur tout le bassin
- Autres substances : plomb, tributylétain et isoproturon

Commentaires paramètre déclassant – pressions pour territoire Deule Marque

Hydro morphologie

- Recalibrages et rectifications pour navigation des péniches
- Uniformisation des habitats et des écoulements

Très fortes pressions domestiques en Matières Organiques, en Phosphore et Matières Azotées

- Pollutions diffuses :
 - Assainissement collectif : gestion du temps de pluie et problème d'intrusion de nappe
 - Assainissement non collectif : pression en majorité sur les masses d'eau souterraine par les installations non conformes
- Pollutions ponctuelles : tissu urbain dense

Très fortes pressions industrielles en substance toxiques , fortes en Matières Organiques, Azotées et en Phosphore

- Tissu industriel dense

Pression agricole diffuse en Matières azotées et pesticides :

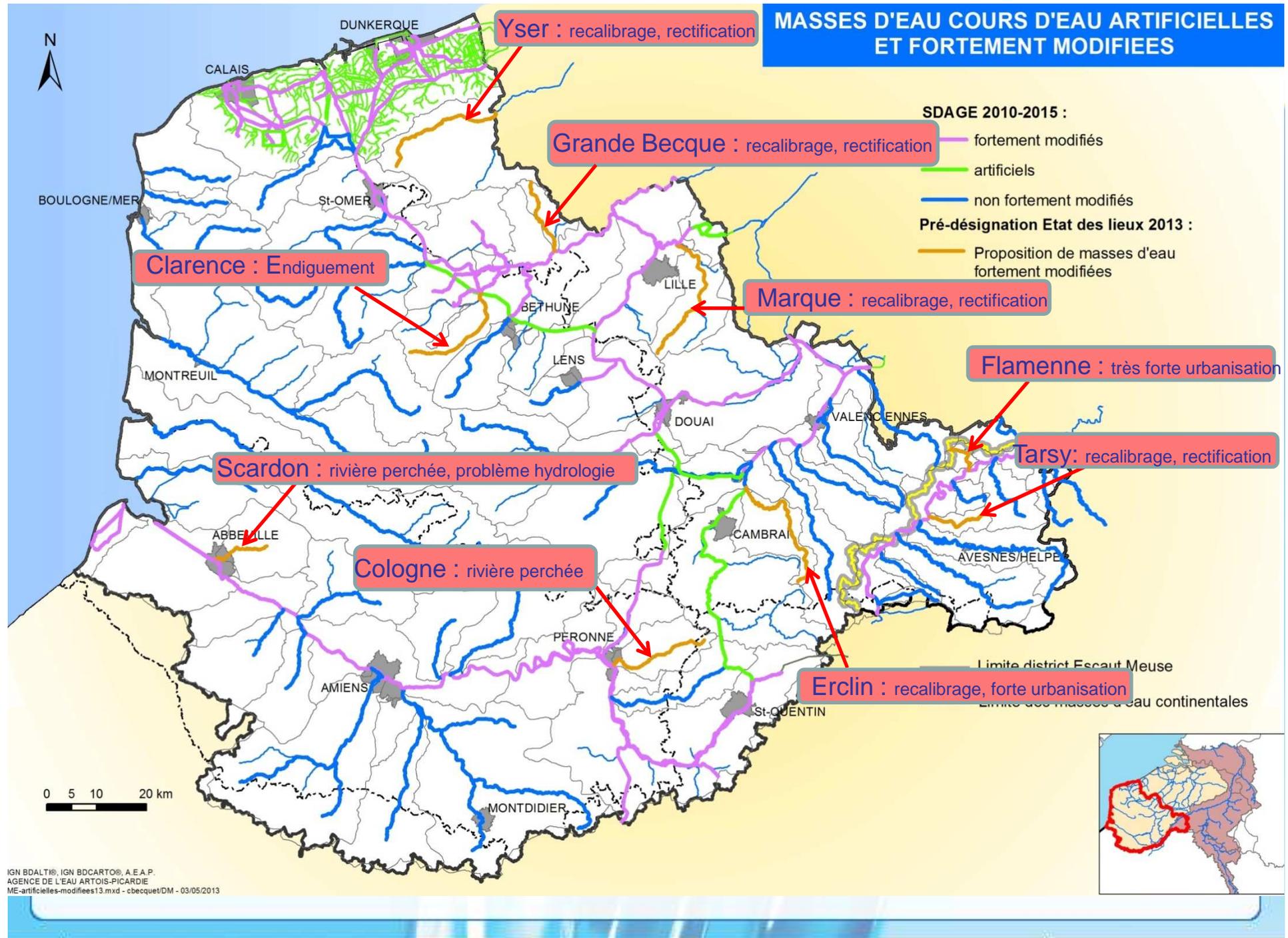
- Cultures intensives
- Elevage

Nouvelles pré-désignation Masses d'Eau Fortement Modifiées (MEFM)

Nouvelles pré-désignation MEFM

- **Nouveaux outils** : meilleure connaissance
- **Constat** :
 - Retour au tracé originel du cours d'eau très difficilement envisageable (déplacement d'habitants et d'activités, expropriations...),
 - Mesures de restaurations présentant un bilan environnemental discutable (consommation de granulats pour combler les étangs en lit majeur...),
 - Mesures de restauration envisageables qui seraient insuffisantes pour atteindre le bon état.

MASSES D'EAU COURS D'EAU ARTIFICIELLES ET FORTEMENT MODIFIEES



IGN BDALTI®, IGN BDCARTO®, A.E.A.P.
 AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
 ME-artificielles-modifiees13.mxd - cbecquet/DM - 03/05/2013

- **Conséquences :**

- Réalisation d'une étude technico économique pour justifier ce choix dans le SDAGE,
- La masse d'eau doit atteindre le bon potentiel écologique (= le meilleur état écologique possible compte tenu de ses modifications physiques irréversibles),
- Les mesures en faveur d'une restauration de la morphologie du cours d'eau, techniquement et économiquement réalisables, doivent être mises en œuvre,

Masses d'eau fortement modifiées

- Une masse d'eau fortement modifiée a un objectif de bon potentiel écologique :
 - Bon état physicochimique
 - « état adapté » pour la biologie en raison des modifications morphologiques

→ Les mesures d'atténuation des altérations morphologiques ne remettant pas en cause l'usage sont à mettre en œuvre